



**Ateliers
adultes - enfants/ados
le Plateau**
10/17 rue des acacias
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

le Labo
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76

les Ateliers de Dirac
620 route de la Boissière
16410 Dirac
tél : 05 45 63 05 67

ecole.dart@grandangouleme.fr
www.ecole-art-grandangouleme.fr

Année scolaire 2025/2026

Formulaire d'inscription Enfants/Ados - Adultes

photo

Inscrit en 2024-2025 : ☐ oui ☐ non

élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Âge :

Tél domicile : Mobile :

Email élève : @

Afin de vous transmettre la facture et des informations pratiques tout au long de l'année

Profession pour les majeurs :

Niveau scolaire pour les enfants :

Coordonnées :

Adresse :

Code postal / Ville :

- ☐ Mineur
☐ Etudiant jusqu'à 22 ans, service civique, (sur justificatif)
☐ Adulte (+ 18 ans, non étudiant)
☐ Demandeur d'emploi (sur justificatif)

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable

La facturation sera transmise au représentant 1

Représentant 1 : **Représentant 2 :**

Profession : Profession :

Tel prof : Tel prof :

Mobile : Mobile :

Email 1 : @ Email 2 : @

Afin de vous transmettre la facture et des informations pratiques tout au long de l'année

Adresse du représentant 1 ou 2 (si différente de celle de l'élève) :

Code postal / Ville :

Partie réservée à l'administration :

GrandAngoulême : ☐ oui ☐ non

Tarif famille : ☐ oui ☐ non

Titulaire du compte :

Banque :

Chèque N° :

Espèces :

Règlement en 3 fois : ☐ oui ☐ non

QF :

Assurance :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce dossier, et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :



le Plateau
le Labo
Dirac

règlement intérieur et délibération tarifaire

La délibération complète concernant les droits d'inscription, ainsi que le règlement intérieur sont affichés au secrétariat de l'école d'art, et au tableau d'affichage des ateliers des sites le Plateau, le Labo et aux ateliers de Dirac.

Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur de l'école d'art que je m'engage à respecter.

facturation et demande de règlement en 3 fois :

La facturation se compose des frais de traitements de dossier et des droits d'inscriptions.

Les droits d'inscription non versés avant le 30 novembre seront majorés de 10%.

Facturation en trois fois : ☐ oui ☐ non

Je, soussigné(e),, désire un règlement en trois versements des droits d'inscription pour l'élève inscrit en page 1, et m'engage à respecter les dates d'échéances, (une échéance au 30 septembre, 30 octobre et la dernière échéance au 30 novembre qui me seront communiquées par mail courant septembre).

pièces à fournir

Tout dossier incomplet sera mis en attente.

- Une photo d'identité
- Un justificatif pour les élèves domiciliés sur Grand Angoulême (taxe d'habitation, facture EDF....) ou un justificatif d'imposition sur une commune du GrandAngoulême pour les familles domiciliées hors agglomération.
- Un certificat de scolarité pour les étudiants domiciliés hors GrandAngoulême, attestant l'inscription dans un lycée du GrandAngoulême avec l'option « arts plastiques » afin de bénéficier du tarif GrandAngoulême.
- Photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels, ou assurance scolaire ou extra-scolaire.
- Des réductions et tarifs préférentiels sont consentis aux contribuables de l'agglomération en fonction du quotient familial.
Montant du quotient familial : (joindre la copie de l'attestation de la CAF ou MSA de moins de trois mois indiquant le montant du quotient familial, sauf si celui-ci est supérieur à 650€).
- Un chèque pour les frais de traitement de dossier libellé à l'ordre de la régie de l'école d'art de GrandAngoulême et non remboursable en cas de désistement :

pour les adultes : un chèque de 35€ pour un élève
un chèque de 45€ pour deux élèves et plus par famille

pour les enfants les frais de traitement de dossier seront facturés après les deux ateliers d'essai.



le Plateau
le Labo
l'Epiphyte

renseignements divers

Avez-vous déjà été inscrit à l'école d'art : En quelle année :
Comment avez-vous connu l'école :
Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous les arts plastiques dans un autre établissement,
si oui lequel :
.....

La rentrée scolaire est prévue la 15 septembre 2025.

autorisation en cas d'accident

J'autorise les services de secours à orienter et transporter mon enfant accidenté ou malade vers l'hôpital le plus proche, le personnel de l'école d'art ayant immédiatement averti la famille par le biais des coordonnées indiquées en page 1.

autorisation de sorties pour les mineurs

L'élève peut être amené à participer à des sorties hors des ateliers des sites le Plateau, le Labo ou des ateliers de Dirac pour des activités pédagogiques d'animation ou de diffusion. Merci de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe :

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) exerçant l'autorité parentale,
sur l'élève (NOM/Prénom) : autorise mon enfant à participer
aux sorties organisées par l'école d'art, sous la responsabilité de ses professeurs pour l'année
d'enseignement 2025/2026, et à être accompagné si besoin par le moyen de transport prévu
(bus).

Cette autorisation peut être annulée à tout moment par courrier à l'école d'art.

autorisation de départ des ateliers pour les mineurs

J'autorise l'élève
// à partir seul à la fin du cours : oui O non O
// ou accompagné par la personne mentionnée ci-après :

autorisation : ateliers de modèle vivant pour les mineurs

J'autorise l'élève
à participer

// à l'atelier de Dessin/couleur à partir de modèles vivants : oui O non O
// à l'atelier de Dessin/sculpture à partir de modèles vivants : oui O non O

Conformément aux dispositions prévues par le Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles), les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées et conservées par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, Xavier BONNEFONT, 25, boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME, responsable de traitement, dans une finalité de gestion des candidatures d'entrée à l'école d'art.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

L'Agence Technique Départementale de la Charente agit en tant que Déléguée à la Protection des Données (dpo@atd16.fr) de GrandAngoulême.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : trésorerie, services intercommunaux.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans à compter de la rentrée suivant le dépôt de votre inscription.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



le Plateau
le Labo
l'Epiphyte

droit à l'image / droit d'auteur

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) :

(Ou pour les élèves mineurs) exerçant l'autorité parentale sur l'élève (Prénom/nom de l'élève) :

donne à Grand Angoulême, gestionnaire de l'école d'art,

l'autorisation de :

- capter et de fixer l'image de l'élève nommé ci-dessus par une, voire plusieurs, photographie(s),
- reproduire ou de faire reproduire la(les) photographie(s) sur support papier, numérique, magnétique, optique, et magnéto-optique,
- publier, exposer et diffuser la (ou les) photographie(s) prise(s) pour le compte de GrandAngoulême lors des enseignements ou des manifestations organisées par l'école d'art pour les usages suivants : publication dans les journaux et revues, publication sur le site Internet, le site Intranet de GrandAngoulême et les réseaux sociaux. Publication sur des supports de communication internes/externes de GrandAngoulême ou de l'école d'art tels que journal interne, journal externe.

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation ou la vie privée de l'élève.

GrandAngoulême s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande

l'autorisation de diffuser publiquement et de reproduire les exercices, réalisations qui seraient créés par l'élève dans le cadre de l'enseignement dispensé par l'école d'art sur tout support de communication de GrandAngoulême et notamment affiches, journaux, CD-Rom, site Internet, site Intranet, plaquettes.

Lors de l'utilisation d'une réalisation, d'un exercice, le nom de l'auteur devra être cité et la réalisation, l'exercice, ne devra pas être modifiée.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit pour tous les pays et pour la durée de vie des supports de publication et/ou de communication. Toutefois, elles pourront être retirées par écrit à tout moment.

accord de l'élève ou de son représentant : oui ☐ non ☐

propriété corporelle des réalisations - propriété des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de l'école :

La propriété intellectuelle des réalisations des auteurs n'appartient pas à l'école d'art sauf à ce qu'elle se la fasse céder par contrat.

Mais l'école fournit généralement les matières premières qui vont permettre de créer matériellement l'œuvre. Elle est titulaire de la propriété corporelle de ces matières et, par accession, du support de l'œuvre (C. civ, art.5 46).

Ce droit peut faire obstacle à la vente des réalisations par les élèves. Si l'école d'art veut toutefois autoriser ce type de vente et que l'élève manifeste la volonté de vendre l'œuvre créée sur le support ou avec les matières premières propriétés de l'école d'art, l'élève sera redevable à cette occasion du paiement des sommes correspondant aux frais engagés par l'établissement pour l'acquisition de la (des) matière(s) et/ou du support correspondant(s)(C. civ, article 571).

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :



NOM Prénom de l'élève :

Ateliers ados / adultes à partir de 14 ans

Inscrivez l'atelier de votre choix par ordre de préférence (1, 2, 3,...) en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions, 8 élèves minimum par atelier.
Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé fin juillet.

Les ateliers reprennent le 15 septembre 2025.

Nombre d'ateliers souhaités : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Volume / construction / matériaux

Tournage / Argile	Lundi	de 18h00 – 20h30	Dirac	Catherine LE MARC	☐	V1
Tournage / Argile	Mercredi	de 17h00 – 19h30	Dirac	Catherine LE MARC	☐	V2
L'argile dans tous ses états	Mercredi	de 9h30 – 12h00	Dirac/Labo	Mathias LE ROYER Catherine LE MARC	☐	V3
Modèle Vivant - Modelage	Jeudi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER	☐	V4
Céramix - Modelage - Moulage - Sculpture	Jeudi	de 14h00 – 16h30	Labo	Mathias LE ROYER	☐	V5
Céramix - Modelage - Moulage - Sculpture	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER	☐	V6
Textile, jeux de matières et de formats	Mardi	de 15h00 – 17h30	Labo	Séverine GALLARDO	☐	T1
Textile, jeux de matières et de formats	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Séverine GALLARDO	☐	T2

Dessin

Dessin / Illustration	Lundi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Séverine GALLARDO	☐	D1
Dessin et Textile	Mardi	de 18h30 – 20h30	Labo	Séverine GALLARDO	☐	D2
Gravure	Mardi	de 15h00 – 17h30	Labo	Nathalie BEELE	☐	D3
Gravure	Mardi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE	☐	D4
Techniques de l'estampe	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE	☐	D5
Dessin d'observation/Couleur	Mardi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Murielle PELLAN	☐	D6
Dessin d'observation/Couleur	Mercredi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN	☐	D7
Dessin d'observation/Créativité	Mardi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Jérémy CAMUS	☐	D8
Modèle vivant	Mercredi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Vallie DESNOUËL	☐	D9
Modèle vivant	Jeudi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Vallie DESNOUËL	☐	D10
Modèle vivant	Jeudi	de 18h00 – 20h30	Plateau	Vallie DESNOUËL	☐	D11

Couleur

Peinture et couleur	Lundi	de 14h00 – 16h30	Labo	Nathalie BEELE	☐	C1
Couleur	Mardi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN	☐	C2
Couleur	Mardi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Jérémy CAMUS	☐	C3
Couleur	Mercredi	de 19h00 – 21h00	Plateau	Murielle PELLAN	☐	C4
Couleur et Linogravure	Jeudi	de 09h30 – 12h00	Labo	Nathalie BEELE	☐	C5

Vidéo et animation

A partir de 13 ans et +	Samedi	de 09h30 – 12h00	Labo	Jérémy CAMUS	☐	A2
-------------------------	--------	------------------	------	--------------	--------------------------	----

Parcours d'orientation - formation artistique

Mardi	de 18h15 – 20h15	Plateau	Jérémy CAMUS	☐	P1
Mercredi	de 14h00 – 16h00	Labo	Marine ANTONY	☐	P2

- ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- ateliers de Dirac - route de la Boissière – 16410 Dirac -

NOM Prénom de l'élève : -----

Ateliers jeune public de 4 ans à 15 ans

Indiquez l'atelier de votre choix, en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions, 8 élèves minimum par atelier.

Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé fin juillet.

Les ateliers reprennent le 15 septembre 2025.

Ateliers Premiers pas :

De la tâche à la forme, une approche originale et ludique

4 ans/CP	Mercredi	de 14h00 – 15h00	Plateau	Céline GUICHARD	☐	→ ☐	E1
4 ans/CP	Mercredi	de 16h00 – 17h00	Dirac	Malika OUEDRAOGO	☐		E2
4 ans/CP	Samedi	de 09h30 – 10h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	☐		E3

Ateliers Imagination et Créativité

CE1 – CM2	Mercredi	de 10h00 – 11h30	Labo	Nathalie BEELE	☐	→ ☐	E4
CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Dirac	Marie DECARNIN	☐		E5
CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	☐		E6
CE1 – CM2	Mercredi	de 16h30 – 18h00	Plateau	Vallie DESNOUËL	☐		E7
CE1 – CM2	Mercredi	de 17h00 – 18h30	Plateau	Céline GUICHARD	☐		E8
CE1 – CM2	Samedi	de 11h00 – 12h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	☐		E9

Atelier Volume:

CM1 – 5 ^{ème}	Mercredi	de 15h30 – 17h15	Labo	Mathias LE ROYER	☐		E10
------------------------	----------	------------------	------	------------------	--------------------------	--	-----

Atelier Narration créative

CM2 - collège	Mercredi	de 15h15 – 16h45	Plateau	Céline GUICHARD	☐		E11
---------------	----------	------------------	---------	-----------------	--------------------------	--	-----

Vidéo et animation

A partir de 13 ans et +	Samedi	de 09h30 – 12h00	Labo	Jérémie CAMUS	☐		A2
-------------------------	--------	------------------	------	---------------	--------------------------	--	----

Atelier Dessiner/ Expérimenter :

Collège	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Plateau	Murielle PELLAN	☐		E12
Collège	Samedi	de 10h00 – 12h00	Dirac	Marie DECARNIN	☐		E13
Collège et 2nde	Mercredi	de 15h45 – 17h45	Labo	Séverine GALLARDO	☐		E14

- ateliers Le Plateau - 17 rue des acacias – 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo - rue Antoine de Conflans – 16000 Angoulême -
- ateliers de Dirac - route de la Boissière – 16410 Dirac -